

SOY > entreprises

LE MAGAZINE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
NUMERO 52 AVRIL-MARS 2008

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.FR

l'invité Patrick Van den Bosch

**DIRECTEUR
GÉNÉRAL
DE REEBOK**

le dossier

**SAINT-QUENTIN SE
MOBILISE POUR UN
LOGEMENT DURABLE**

en pointe

**EUROFORM,
LA 3D À PORTÉE
DE MAIN**



Au total, au cours de la première année de mise en œuvre du PLH (entre le 28 novembre 2006 et le 27 novembre 2007), 696 logements ont été livrés. Environ 900 devraient être mis en chantier en 2008 (contre 239 en 2007). Pour atteindre les objectifs, la montée en puissance devra se poursuivre et, compte tenu des délais séparant la programmation de la livraison, la mise à disposition de logements s'intensifiera à partir de 2010.

Mixité sociale et des fonctions urbaines

Le programme de La Villa des Nymphes, dans le quartier du Manet à Montigny, livré en 2007, illustre l'action entreprise en matière de mixité sociale et de mixité des fonctions urbaines. Ce programme mêle en effet deux escaliers de 25 logements sociaux en locatif et une petite copropriété de 23 logements en accession, avec un commerce en rez-de-chaussée (Spar).

Le programme de L'Orée du Parc,

dans le quartier de la Mare-Jarry à Guyancourt, également livré en 2007, est un autre exemple significatif de la démarche. Il s'agit d'une opération très qualitative comprenant 90 logements en accession libre, situés au milieu d'un quartier largement dominé par des logements sociaux.

Les opérations importantes menées à Trappes, en liaison avec le Grand projet de ville (GPV), témoignent également de cette volonté de diversifier l'offre et de mixer les types de logements et les fonctions urbaines. C'est le cas de l'opération prévue à côté de la mosquée de Trappes, avec 21 maisons de ville en accession sociale et 8 logements locatifs sociaux. Ou encore du programme d'accession du quartier des Merisiers, avec des commerces en rez-de-chaussée. L'année 2008 sera également celle du démarrage de l'aménagement de la Zac de l'Aérostas, comprenant près de 900 logements et une petite zone d'activités dans le cadre de la Zone franche urbaine.



Les programmes de La Villa des Nymphes, dans le quartier du Manet à Montigny (photo du haut), et de L'Orée du Parc, dans le quartier de la Mare-Jarry à Guyancourt (photo du bas), tous deux livrés en 2007, illustrent l'action entreprise en matière de mixité sociale et des fonctions urbaines.



« L'urbanité, c'est le mélange de la densité et de la diversité »

À quoi ça sert, une ville ? Voici la réponse de Patrick Poncet, cartographe de l'opération d'intérêt national (OIN) Massy-Palaiseau-Saclay-Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.



« Une ville, c'est une machine dont se sont dotées les sociétés pour mettre en présence des objets sociaux qui ont des choses à se dire : des clients et des commerçants, des entrepreneurs et des salariés, etc. En partant de cette idée, on peut définir la notion d'urbanité comme le mélange de la densité et de la diversité. Et l'on peut donc voir l'urbanisme comme une tentative d'accroître cette densité et cette diversité. Dans cette logique, il s'agit par exemple d'éviter l'extension urbaine et de jouer sur les transports.

La densité est en effet habituellement appréhendée sous l'angle de la concentration, c'est-à-dire du nombre d'habitants sur une surface donnée – au sens général de « ceux qui habitent la ville », y résident, y travaillent, la visitent. Mais vu sous un autre angle, sans doute plus parlant et plus utile, c'est simplement un calcul de distance moyenne entre les habitants, la densification consistant à réduire cette distance.

Mais il est plus pertinent d'appréhender cette distance en temps de transport (ou en coût) qu'en kilomètres. Et l'on peut réduire les distances en temps, sans pour autant toucher à la configuration géométrique des lieux, ce qui permet de préserver des espaces naturels interstitiels entre des îlots bien reliés entre eux par des systèmes de transport performants. On peut donc arriver à une ville assez dense, assez compacte, et qui respecte les espaces naturels au sein du tissu urbain.

C'est pour cela que, dans le cadre de l'OIN, le paramètre transport est déterminant, car le déficit de densité autour de Saclay vient essentiellement d'un problème d'accessibilité dû à l'absence d'un système de transport performant. Plutôt que d'étendre la ville, il s'agit de faire fructifier les noyaux d'urbanité déjà existants en les reliant, tout en préservant les espaces naturels.

De plus, il est prouvé que les villes denses et diverses ont une plus forte capacité de développement économique. Il existe une vraie valeur ajoutée à l'organisation urbaine. »